

**SUBVENTION RELATIVE A L'ISOLATION DES TOITURES**

**FORMULAIRE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

**Formulaire à envoyer avec les pièces jointes à :**

**Direction de l'Environnement**

**Le Triton**

**5 rue du Gabian**

**MC-98000 MONACO**

**Vu l'Arrêté Ministériel n° 2021-162 du 05/03/2021 publié au Journal de Monaco  
n° 8528 du 05 mars 2021**

**A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT :**

**Le requérant :**

Nom \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Raison sociale de l'éventuel mandataire \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**agissant en tant que :**

- propriétaire en nom personnel
- mandataire de l'indivision en cas de pluralité de propriétaires
- entité juridique propriétaire
- copropriété, constituée de propriétaires privés ou publics, au travers de son syndic ou de son représentant, en cas d'absence de syndic

**sollicite le versement de la subvention pour l'isolation des toitures de l'immeuble  
sis :**

adresse mentionnée ci-dessus

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires à l'instruction des demandes de subventions relatives à la rénovation de fenêtres des locaux à usage d'habitation ou mixte. Elle les transmet aux services administratifs à consulter.*

*En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement.*

Isolant d'origine fossile ou minérale Oui  Non

Entreprise ayant effectué les travaux localisée en Principauté de Monaco Oui  Non

Montant de la facture en euros : \_\_\_\_\_

**Pièces à joindre obligatoirement :**

- une attestation de propriété ou copie du mandat en cas de représentation ;
- pour les copropriétés, une copie de la délibération de l'assemblée générale ayant décidé des travaux et indiquant le mandataire désigné pour représenter les copropriétaires ;
- une attestation précisant le ou les bénéficiaires effectifs principaux de l'entité juridique propriétaire du bien, lorsque ce dernier n'est pas détenu par une personne physique, ou par une indivision de personnes physiques ;
- un relevé d'identité bancaire du requérant ;
- une facture détaillée établie par le professionnel ayant réalisé les travaux indiquant notamment :
  - l'adresse du bâtiment dans lequel les travaux d'isolation ont été réalisés,
  - l'épaisseur et la conductivité thermique (en watt par mètre-kelvin) de l'isolant installé,
  - des photos avant et après travaux.
- en cas de recours à la possibilité de perception de la subvention par l'entreprise ayant réalisé les travaux, tel que prévu à l'article A. 172-3-4 :
  - un mandat signé par le propriétaire autorisant l'entreprise à effectuer les démarches administratives pour son compte et à percevoir directement la subvention visée à l'article A. 172-3-2,
  - le montant total avant subvention, le montant de la subvention et le montant net doivent être indiqués sur la facture détaillée, qui doit être visée par le bénéficiaire.
- en cas de recours à une entreprise étrangère, une copie de l'attestation de qualification « RGE » ou équivalente de l'entreprise étrangère retenue.

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus ainsi que dans l'annexe au présent formulaire.

Fait à Monaco, le \_\_\_\_\_

Signature